

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Logements locatifs sociaux

2018

État d'avancement de la production au 1 décembre



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

OBJECTIFS DE PRODUCTION

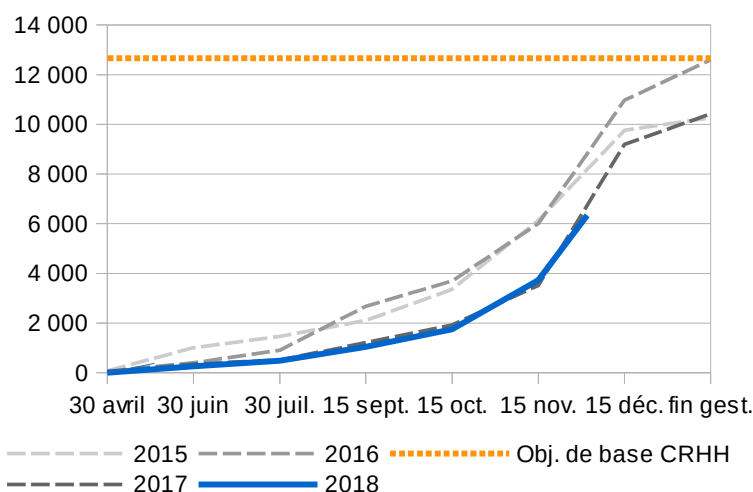
Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 21 février 2018 a fixé un objectif de base de **12 660** logements avec un objectif complémentaire de 7 532 logements pour répondre à l'objectif ministériel de **20 192 logements**.

L'objectif de base de 12 660 logements se décompose en **4 035** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **6 053** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **2 572** prêts locatifs sociaux (PLS).

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 12 octobre 2018 a créé des objectifs complémentaires pour trois territoires de gestion.

ÉTAT DE LA PRODUCTION

Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés



Au 1^{er} décembre, **6 252** logements sociaux sont agréés, soit 50% de l'objectif de base.

Ce sont 311 dossiers qui ont été instruits sur les 468 programmés.

PRODUCTION PAR TERRITOIRE DE GESTION

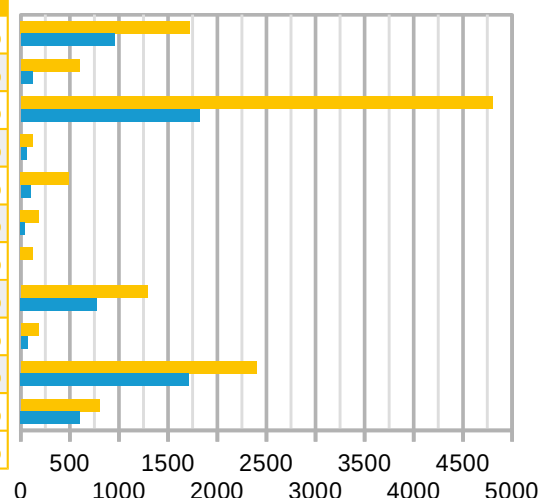
Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés

Au 1^{er} décembre, la DDT de Vaucluse et la DDTM du Var ont réalisé plus de 70% de leurs objectifs de base, et la DDTM des Alpes-Maritimes, 60%.

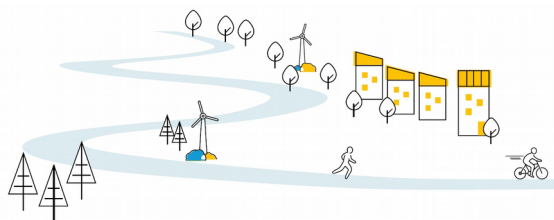
La moitié des gestionnaires n'ont pas réalisé plus de 40% de leur objectifs de base.

	Nombre de LLS PLAI / PLUS / PLS	Obj. 2018 de base	% Obj. 2018 de base
Nice-Côte-d'Azur	954	1 721	55,4%
Sophia-Antipolis	119	598	19,9%
Aix-Marseille-Provence	1 821	4 800	37,9%
Arles-Crau-Camargue-Mont.	58	123	47,2%
Dracénoise	101	492	20,5%
DDT Alpes-Haute-Provence	44	184	23,9%
DDT Hautes-Alpes	0	122	0,0%
DDTM Alpes-Maritimes	775	1 287	60,2%
DDTM Bouches-du-Rhône	64	180	35,6%
DDTM Var	1 713	2 400	71,4%
DDT Vaucluse	603	799	75,5%
PACA	6 252	12 660	49,4%

■ Objectif de base CRHH 2018
■ Production 2018



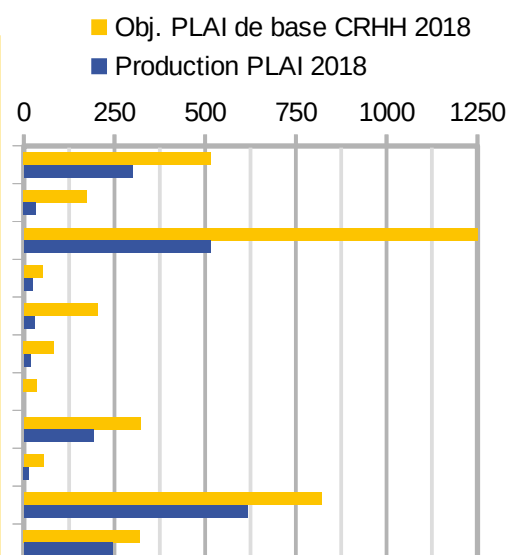
Notes : l'année 2018 est marquée par le renouvellement de la convention pour la métropole Nice-Côte-d'Azur (convention de 6 ans 2018-2023), et le non renouvellement de la convention pour la communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée.



AVANCEMENT DE LA PRODUCTION PAR CATÉGORIE DE FINANCEMENT : PLAI - PLUS - PLS

Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés

	PLAI		PLUS		PLS	
	PLAI financés	Objectif 2018	PLUS financés	Objectif 2018	PLS financés	Objectif 2018
MET NCA	299	58%	534	69%	121	28%
CA SA	33	19%	61	18%	25	28%
MET AMP	515	34%	781	37%	525	44%
CA ACCM	23	44%	35	63%	0	0%
CA D	30	15%	71	33%	0	0%
DDT 04	18	22%	26	34%	0	0%
DDT 05	0	0%	0	0%	0	0%
DDTM 06	192	60%	393	51%	190	98%
DDTM 13	14	26%	38	42%	12	33%
DDTM 83	616	75%	987	81%	110	31%
DDT 84	245	77%	327	91%	31	26%
PACA	1 985	49%	3 253	54%	1 014	39%



Au 1^{er} décembre, **1 985** logements **PLAI** ont été financés pour un objectif de **4 035** (49 %).

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT POUR LES LOGEMENTS PLAI ET PLUS

Les acteurs de l'habitat en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficient d'une stabilité des règles de financement de l'État depuis 4 ans. Les enveloppes territoriales fixées en CRHH sont constituées d'une enveloppe pour les **PLAI**, avec un montant moyen de subvention de **9 800 € / logement**, et une enveloppe gérée en DREAL pour le financement des primes pour les PLUS/PLAI en **acquisition-amélioration**.

Les primes maximales, pouvant être accordées en acquisition-amélioration, ont été fixées suivant les types de situation rencontrées :

- 10 200 € / logement (*nouveauté 2018*) si l'opération contient moins de 15 logements après travaux et présente un coût de travaux supérieur à 1 000 € (HT) / m² de surface utile ;
- 6 800 € / logement si l'opération a lieu dans un immeuble construit antérieurement à 1948 ;
- 6 800 € / logement (*nouveauté 2018*) si l'opération est située dans une commune retenue « action cœur de ville » ;
- 3 400 € / logement si l'opération ne répond pas à l'un des trois critères ci-dessus.

	CRHH 2018 (enveloppe de base)	Consommation AE
Nice-Côte-d'Azur	5 056 800	3 019 000
Sophia-Antipolis	1 705 200	326 800
Aix-Marseille-Provence	14 700 000	5 177 570
Arles-Crau-Camargue Mont.	303 800	279 100
Dracénoise	1 891 400	294 000
DDT Alpes-Haute-Provence	666 400	228 400
DDT Hautes-Alpes	352 800	0
DDTM Alpes-Maritimes	3 155 600	2 146 800
DDTM Bouches-du-Rhône	529 200	137 200
DDTM Var	8 045 800	6 221 700
DDT Vaucluse	3 136 000	2 517 381
<i>Acquisition-Amélioration</i>	<i>2 720 000</i>	
PACA	42 263 000	20 347 952

Au 1^{er} décembre, 20,3 millions d'euros ont été engagés, soit 48% de l'enveloppe d'autorisations d'engagement. Ce montant comprend la consommation de l'enveloppe acquisition-amélioration à hauteur de 45 %. D'autre part, en complément, 433 280 € ont été engagés pour les dossiers PLAI adapté.

Programmation 2018

Au 1^{er} décembre, l'outil SPLS fait état d'une programmation de 468 dossiers de financement pour 10 105 logements locatifs sociaux.

La programmation définitive entre les maîtres d'ouvrage et les gestionnaires des aides à la pierre de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pourrait atteindre les 11 000 logements, notamment dans le cas de dossiers non répertoriés informatiquement actuellement.

À un mois de la fin de gestion et sur la base des données SPLS, 157 dossiers, représentant 3 853 logements, sont donc dans le circuit d'instruction. Une vigilance et une mobilisation de tous les acteurs du logement social sont nécessaires afin d'approcher l'objectif de base de 12 660 logements.

Source : Ministère de la Cohésion des territoires - Infocentre SISAL – extraction des données le 1 décembre 2018

Réalisation : DREAL PACA – Service Énergie Logement – Unité Production Logements et Foncier (UPLF)

Contact : uplf.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr